

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1478/SG/AI portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons

n° 70-1478/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
7 décembre 1970

Numéro JO
n° 24 du 28/12/1970

Date du numéro
28 décembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Signorille Vincenzo est autorisé à exercer le commerce des boissons, licence de 8° classe (marchand en gros ou en détail de boissons alcoolisées ou fermentées vendant exclusivement à emporter), au Bar Eli, sis au 5, rue du Verdon, Djibouti.